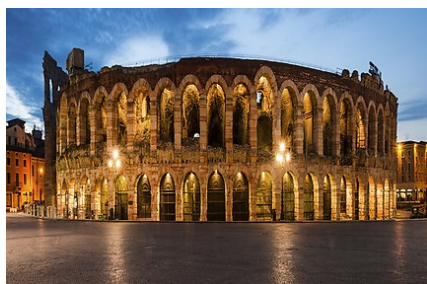


Vérone, Padoue et Mantoue, sur les terres de Mantegna

Séjour 4 jours



Partez à la rencontre du maître en Italie, là où il naquit, grandit et acquit sa formation, et découvrez la richesse et la délicatesse de son talent. Ce séjour sera l'occasion de découvrir quelques prestigieuses villes d'art du nord de l'Italie, ainsi qu'une émouvante confrontation avec les chefs-d'œuvre de Mantegna, notamment le décor de la Chambre des Epoux, qu'abrite le palais ducal de Mantoue, ainsi que les fresques qui ornent l'église des Eremitani à Padoue.

Quelques points forts :

- une excursion en bateau privé sur le lac de Garde ;
- la **Chambre des Epoux** au palais ducal de Mantoue ;
- **les fresques de Giotto** dans la chapelle des Scrovegni à Padoue .

Journée 1

Vol Paris / Venise, premières visites à Vérone

Vol régulier pour Venise. Transfert à l'hôtel à Vérone pour déposer les bagages (environ 100 km).

Vérone, la ville de Roméo et Juliette, traversée par l'Adige, fut, dès le XIIIe siècle sous la seigneurie des Scaliger, un foyer artistique brillant.

Une première promenade nous conduira à la découverte de la ville qui se développa autour de l'ancien forum des temps romains, pôle principal de la vie publique, qui devint la place du marché au temps des Scaliger, et aujourd'hui la **place aux Herbes**. A proximité, s'ouvre l'élégante **place des Seigneurs**, ancien cœur politique de la cité et résidence des puissants maîtres de l'ancienne Vérone. Délimitée par les arches Scaliger, mausolée de cette famille, elle nous séduira par l'originalité de son architecture et de ses sculptures gothiques.

Puis, nous verrons l'**amphithéâtre des Arènes** qui n'a jamais renoncé à sa fonction première : le spectacle. Tout autour de la place Brà, un ensemble d'éléments architecturaux très variés fait le charme de ce lieu de prédilection des Véronais.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Mantoue, la Chambre des Epoux du palais ducal

(Environ 100 km aller et retour - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Cette journée sera consacrée à **Mantoue**, délivrée de la tyrannie des Bentivoglio par un Condottiere du clan des Gonzaga. L'un de ces derniers, Ludovico, est le principal acteur de la prestigieuse histoire de la cité, au XVe siècle. C'est lui en effet qui, en 1464, commanda à Andréa Mantegna la somptueuse fresque de la **Chambre des Epoux**. Cette "chambre" se situe dans le bâtiment le plus ancien du **palais ducal** qui fut, avant la construction de Versailles, le plus grand palais d'Europe et dont nous visiterons les nombreux appartements, sans oublier le Jardin secret d'Isabelle d'Este, duchesse de Mantoue, dans lequel nous évoquerons l'une des dames les plus érudites de son temps. Puis, dans le centre historique de Mantoue, nous découvrirons la petite rotonde romane de **San Lorenzo**. Non loin de là, nous verrons l'**église Saint-André** (*visite extérieure*), construite sur les plans de Leon Battista Alberti, architecte florentin, et véritable traduction de la Nouvelle pensée.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous visiterons le **palazzo Te**. Construite au XVIe siècle suivant la volonté de Frédéric II Gonzague, cette élégante demeure abrite désormais le **museo Civico** de la ville.

Retour à Vérone.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Le lac de Garde, en bateau, et Vérone

(Environ 90 km aller et retour - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous gagnerons les rives du **lac de Garde**, notamment la presqu'île de **Sirmione**, centre de villégiature et station thermale réputée. Nous découvrirons la cité médiévale dominée par le château des Scaliger, construit au XIIIe siècle par les seigneurs de Vérone. Puis, au cours d'une promenade en **bateau privé**, nous parcourrons la péninsule de Sirmione, à l'extrémité de laquelle ont été découvertes les ruines d'une grande villa romaine, bâtie sur un promontoire, sur un site extraordinaire. Cette villa appartient au poète Catulle d'où le nom qu'on lui donne aujourd'hui de "**grotte de Catulle**".
Déjeuner libre.

L'après-midi, revenus à **Vérone**, nous découvrirons la **basilique romane lombarde Saint-Zénon**, dont la beauté des panneaux de bronze qui décorent ses portes retiendra notre attention. La basilique, en particulier, renferme un **polyptyque de Mantegna** : le thème central, une Vierge à l'Enfant entourée de saints, y est traité d'une manière très novatrice. Puis, nous irons au **castel Vecchio**, imposant château fortifié en 1354 pour servir de refuge aux seigneurs de Vérone. Il abrite aujourd'hui les collections, de l'Antiquité à la Renaissance, du **musée d'art** de la ville dont l'aménagement intérieur s'harmonise subtilement avec la majesté des lieux.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Padoue, la ville de Mantegna, puis retour à Paris

(Environ 140 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Nous nous rendons ce matin à **Padoue**, la ville de formation de Mantegna, qui fut un foyer majeur de l'humanisme chrétien sous l'influence d'autres artistes de l'époque, tels Pétrarque et Donatello. Nous visiterons la **chapelle des Scrovegni**, ornée de fresques que Giotto y réalisa entre 1304 et 1306. Dans l'**église des Eremitani** voisine, nous découvrirons un autre chef-d'œuvre de Mantegna : des fresques, au réalisme novateur où transparaissent les préoccupations du peintre pour la perspective comme pour les détails archéologiques.

Enfin, nous verrons la **basilique Sant'Antonio**. Datée du XIIIe siècle, également nommée "Il Santo", elle abrite la tombe de saint Antoine de Padoue et demeure un haut lieu de pèlerinage. A côté de la basilique, nous admirerons la **statue équestre du condottiere Gattamelata**, premier chef-d'œuvre monumental de la Renaissance, que l'on doit à Donatello.

Déjeuner libre.

Puis, transfert à l'aéroport de Venise et vol régulier pour Paris.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dates de départ

Départ	Retour	conférencier
07/05/2022	10/05/2022	Eric Mathieu
08/10/2022	11/10/2022	Claire Grebille

Départ du 7 mai 2022 au 10 mai 2022 (4 jours, 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Eric Mathieu. Diplômé d'histoire de l'art et guide-conférencier national.

Tarifs

En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 390,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 390,00 € / personne
En chambre individuelle	supplément +230,00 € / personne

Taxes aériennes au 21 mai 2021, comprises dans le prix : 52,00 € dont 52,00 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **55,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 07/05/2022 - 10:00	Venise VCE 07/05/2022 - 11:40	AF1426
Venise VCE 10/05/2022 - 18:00	Paris - Charles de Gaulle CDG 10/05/2022 - 19:50	AF1227

Compagnies aériennes alternatives : Easy Jet, Lufthansa

Départ du 8 octobre 2022 au 11 octobre 2022 (4 jours, 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Claire Grebille. Diplômée d'histoire, diplômée de l'École du Louvre et conférencière nationale.

Tarifs

En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 390,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 390,00 € / personne
En chambre individuelle	supplément +230,00 € / personne

Taxes aériennes au 19 octobre 2021, comprises dans le prix : 52,00 € dont 52,00 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **13 et 20 personnes**. Entre 8 et 12 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **55,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

OFFRE PRIMO Pour toute inscription **avant le 11/05/2022**, bénéficiez d'une réduction de **50,00 € par personne**.

Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
Paris - Charles de Gaulle CDG 08/10/2022 - 10:00	Venise VCE 08/10/2022 - 11:40	AF1426
Venise VCE 11/10/2022 - 20:30	Paris - Charles de Gaulle CDG 11/10/2022 - 22:20	AF1527

Compagnies aériennes alternatives : EasyJet, Lufthansa, KLM, Vueling

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Ces prix comprennent :

- les vols réguliers ;
- les taxes d'aéroport ;
- l'hébergement en hôtel 4*, avec les petits déjeuners ;
- la demi-pension soit trois repas au restaurant, hors boissons ;
- un autocar privé pour les transferts aéroport / hôtel / aéroport et pendant les principaux déplacements selon le programme ;

- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- une excursion en bateau privé sur le lac de Garde ;
- les entrées dans les sites visités ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier ;
- la taxe de séjour obligatoire ;
- l'assistance-rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres" ;
- les boissons ;
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs ;
- les dépenses personnelles ;
- le port des bagages ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Verone - **Best Western Firenze 4★**
Situé à quelques minutes du centre historique et des célèbres arènes, cet hôtel dispose de chambres élégamment décorées et au confort moderne.
<http://www.hotelfirenze.it>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois

qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;

- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;

- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;

- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;

- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/italie/#>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les sessions de prélèvements au cours du voyage. Le

montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Un certificat COVID européen (pass sanitaire) est désormais obligatoire pour accéder aux lieux fermés sur l'ensemble du territoire italien : musées, restaurants, bars. Plus d'informations sur le pass sanitaire européen sur https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Italie

Histoire

- *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours* - P. Milza, Fayard
- *Histoire de l'Italie*, C. Brice, Hatier
- *Les Etrusques*, Dominique Briquel, Que sais-je ? PUF
- *Magna Grecia. Les colonies grecques dans l'Italie antique* P.G. Guzzo, Gallimard, coll. « Découvertes »
- *La Grande Grèce. Histoire et archéologie* - E. Greco - Hachette, coll. « Essais »
- *Histoire de la Rome antique*, Yann Le Bohec, Que sais-je ? PUF
- *Histoire de la Rome antique: Les armes et les mots*, Lucien Jerphagnon, Fayard/Pluriel
- *Les empires normands d'Orient*, P. Aubé, Tempus Perrin/Poche
- *L'Italie au Moyen-Âge, Ve - XVe siècles* - J.P. Delumau - Hachette
- *La République de Venise, Champs Histoire*, C. Diehl, Flammarion
- *L'Italie de la Renaissance, un monde en mutation, 1378-1494*, C. Bec, I Cloulas, B. Jestaz, A. Tenenti, Fayard
- *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, J. Burckhardt Ed. Bartillat
- *Histoire de l'Italie du XVIe au XVIIIe siècle*, Collectif, Armand Colin
- *Voyage dans la Rome Baroque*, Patrick Barbier, Grasset
- *Italies, Anthologie des voyageurs français au XVIIIe et XIXe siècles*, Y. Hersant, Bouquins, Robert Laffont
- *Naissance de l'Italie Contemporaine*, G. Pécout, Armand Collin
- *L'Italie contemporaine : De 1945 à nos jours*, M. Lazar, Fayard

Art

- *L'art romain*, François Baratte, RMN, Petits Manuels de l'Ecole du Louvre
- *L'art romain d'Auguste à Constantin*, B. Andreae, Picard
- *L'art italien*, André Chastel, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *La peinture italienne*, Carlo Pirovano, Place Des Victoires Eds
- *La peinture italienne du Moyen Âge*, Françoise Leroy, Que sais-je? PUF
- *L'Art de la Renaissance Italienne*, collectif, Ullmann
- *La Renaissance dans les cours italiennes*, Alison Cole, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *Renaissance italienne 1460-1500*, A. Chastel, Gallimard
- *Le Baroque*, Victor-Lucien Tapié, Que sais-je ? PUF
- *La sculpture baroque italienne* - Boucher - Thames & Hudson
- *Les jardins des villas italiennes*, M. Agnelli, Paris, Albin Michel

Littérature

- *La littérature italienne*, François Livi, Christian Bec, Que sais-je ? PUF
- *La Divine Comédie*, Dante Alighieri, Flammarion
- *Roland Furieux*, L'Arioste, Gallimard
- *La Locandiera. Les rustres* Carlo Goldoni, Flammarion
- *Les fiancés*, A Manzoni, Gallimard
- *Le guépard*, Giuseppe Tomasi di Lampedusa, Points
- *Voyage en Italie*, Goethe, Bartillat
- *Voyages en Italie*, Stendhal, Gallimard
- *Le Corricolo. Impressions de voyage à Naples*, Alexandre Dumas, Desjonqueres
- *Voyage du Condottiere*, A.Suares, Le Livre de poche
- *Les princes de Francalanza*, Frederico de Roberto, Points
- *Dictionnaire amoureux de l'Italie*, D. Fernandez, Plon
- *Naples en fête, Théâtre, musique et castrats au XVIIIe siècle* Patrick Barbier, Grasset
- *La vie silencieuse de Marianna Ucria*, Dacia Maraini, Robert Laffont
- *Venise, histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, Delphine Gachet et Alessandro Scarsella (dir), collection Bouquins, Robert Laffont

Lombardie

Guide

- J.-M. DELETTREZ, Italie du nord : Gênes, Milan, Bologne, Parme, Vérone, Ravenne, Venise, Guides Arthaud

Art, Histoire

- P. DIACRE, F. BOUGARD, Histoire des Lombards, éditions Brepols
- S. CHIERICI, Lombardie Romane, éditions Zodiaque
- A. BENSOUSSAN, Le lac de Côme, éditions Balland, Paris
- E. HELMAN MINCHILLI, S. McBRIDE, Villas sur les lacs italiens : lac d'Orta, lac Majeur, lac de Côme, lac de Garde, éditions Place des Victoires, Paris

Vénétie

Art, Histoire

- S. BOULTON, C. CATLING, Venise et la Vénétie, Hachette, guide voir, Paris
- G. SUITNER NICOLINI, N. VAILLANT, Vénétie Romane, éditions Zodiaque
- Collectif, La basilique Saint-Marc de Venise, Citadelle & Mazenod
- J. STEER, La Peinture Vénitienne, Thames & Hudson
- A. ZORZI, Histoire de Venise, Tempus Perrin
- C. BEC, Histoire de Venise, PUF, Que sais-je ?
- E. CROUZET PAVAN, Le Moyen Age de Venise : Des eaux salées au miracle de pierres, Albin Michel
- C. BOSSENO, L'Abécédaire de Venise, éditions Flammarion

Emilie Romagne

Guides

- N. JUSSERAND, Bologne : Italie, Guides Gallimard
- F. BOUQUEREL, Vérone, Padoue et Mantoue, Guides Autrement

Art, Histoire

- A. CHASTEL, L'art italien, Flammarion
- E. et R. CHEVALLIER, Emilie et Romagne : Ravenne, Bologne, Modène, Parme, Rimini, l'Adriatique, Arthaud
- C. YRIARTE, Rimini, un condottière au XVe siècle, éditions Rothschild
- T. NICOLINI, E. BUNGENER, M.-Ch. GAMBERINI, Au cœur de l'Italie : cités de Toscane, Latium, Ombrie, Marches, Nathan
- HIDIBRAND, Urbino : le palais des ducs
- A.MARTIN-CONRAD, Le Palais ducal d'Urbino, éditions Atlas
- P. MARTON, J.-P. FOLLET, Vérone, éditions Mengès
- R. PEYRE, Padoue et Vérone, éditions Laurens
- R. CHIARELLI, Vérone : guide artistique, éditions Arnaud